

16 novembre 2021

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Pôle universitaire d'innovation (PUI) : L'Université de Strasbourg labellisée



Façade du Palais Universitaire © Catherine Shröder / Unistra

L'Université de Strasbourg a obtenu le mardi 16 novembre 2021 la labellisation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme Pôle universitaire d'innovation (PUI). Cette première vague de labellisation intervient dans le cadre des mesures issues de la loi de programmation de la recherche (LPR) autour de la thématique « recherche partenariale et innovation » et lance la phase d'expérimentation pour les cinq établissements retenus. Elle permettra une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre de valorisation et des transferts de connaissances et de technologies, ce qui fluidifiera les relations et les partenariats entre le public et le privé.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé ce jour la labellisation de cinq « Pôles universitaires d'innovation ». Grâce à ce label, les sites universitaires sélectionnés pour la phase d'expérimentation auront l'opportunité de rendre plus lisible leurs offres de transfert de connaissances et de technologies afin de faciliter les relations et les partenariats public-privé. Les universités labellisées pourront ainsi organiser de manière opérationnelles les échanges avec le monde économique de leur territoire ce qui renforcera notamment les liens entre les universités, les sociétés d'accélération du transfert technologique, incubateurs, instituts de recherche technologique ou hospitalo-universitaire, afin de démultiplier les retombées économiques et sociales de la recherche.

Les pôles universitaires d'innovation devront renforcer la sensibilisation et la formation des étudiants à l'entrepreneuriat et s'assurer que tous les projets innovants, qu'ils soient portés par les étudiants, les enseignants-chercheurs ou chercheurs, soient accompagnés au meilleur niveau. Dans cette perspective, un budget de 9,5 M€ est alloué à cinq établissements pilotes, l'Université de Strasbourg disposera elle d'une enveloppe de 1 M€. Ces pilotes, au format expérimental, contribueront à la rédaction du cahier des charges en vue d'un déploiement national. Une évaluation au terme de la 1^{ère} année d'expérimentation sera menée avant le déploiement du dispositif qui concernera à terme une quinzaine de sites.

« Cette nouvelle labellisation nationale pour l'Université de Strasbourg et son écosystème est une belle reconnaissance, nous souhaitons partager notre expérience et nous nous réjouissons d'accompagner les universités qui souhaitent innover et qui cherchent des modèles pour leur stratégie. C'est aussi une posture nouvelle dans l'ESR : désigner des universités qui ont pour mission d'accompagner d'autres universités. Ces pôles permettront de construire des identités de sites, des « signatures » pour les différencier à partir des spécificités des territoires et des partenariats industriels, technologiques, économiques et des écosystèmes institutionnels territoriaux, en pratiquant une nouvelle collégialité au sein d'un même espace territorial. »

Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg.

Le Pôle Universitaire d'Innovation de l'Université de Strasbourg : reconnaissance d'une situation d'excellence

La labellisation du site universitaire alsacien dont l'Université de Strasbourg est chef de file reconnaît l'existence d'un écosystème riche déjà constitué. L'écosystème alsacien dispose de nombreux atouts :

- **Un site universitaire mature avec une structure de valorisation commune : Conectus®**
Depuis 2012, l'Université de Strasbourg et ses partenaires du site alsacien : CNRS, INSERM, Université de Haute-Alsace, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA) et l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) partagent au sein du réseau de Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) *Conectus®* la gestion commune de la propriété intellectuelle et de la maturation de projet en vue du transfert vers des startups et des entreprises existantes ainsi que toutes les étapes de la gestion des contrats de recherche. *Conectus®*, structure unique dans le paysage national, joue le rôle de guichet unique alsacien de la valorisation de la recherche publique avec une efficacité renforcée par la mutualisation des compétences et des bonnes pratiques, la lisibilité vis-à-vis des chercheurs et des entreprises et la fluidité des processus de contractualisation. Il est à noter que *Conectus®* préexistait depuis 2006 avant la naissance des SATT sous forme d'un réseau des mêmes acteurs qui disposait déjà d'un fond de maturation.
- **Des relations de confiance entre les partenaires**
Depuis une dizaine d'années, l'Université de Strasbourg et les organismes de recherche nationaux CNRS et Inserm se sont alliés au travers d'unités mixtes de recherche avec des délégations de gestion complètes pour limiter à une seule signature la mise en place des contrats de recherche. L'INSA de Strasbourg et l'ENGEES ont fait le choix de mutualiser leurs forces de recherche au sein d'unités mixte avec l'Université de Strasbourg et le CNRS.

- **De la détection à l'accélération : une chaîne optimisée de la création d'entreprise**

Le site alsacien a mis en place une chaîne complète de la création d'entreprise : le dispositif pour l'entreprenariat étudiant [Pépîte ETENA](#) ; le programme « *Mature your PhD* » qui aide à la détection de projets de doctorants ; les [Fab Labs](#) de l'université ; le réseau des plateformes scientifiques de recherche et de services ([Cortecs](#)) ; les pré-maturations et maturations de *Conectus*[®] ; [SEMIA](#) l'Incubateur de start-up innovantes à Strasbourg et le consortium SIA DEEPEST d'accélération.

- **Une grande proximité avec le tissu industriel local et régional**

L'Université de Strasbourg a noué des partenariats privilégiés avec quatre pôles de compétitivité régionaux : [Biovalley France](#), [Fibres Energivie](#), [Véhicule du futur](#) et [Hydreos](#). Avec l'appui de la Fondation Université de Strasbourg qui a atteint en 2021 le cap des 50M€ de levée de fonds, l'université a pu mettre en place des chaires industrielles dans ces différents domaines. Avec plus de 10 000 stages par an, grâce à une politique de développement de la formation par apprentissage (plus d'une centaine de diplômés en alternance) et par une attention accrue envers les besoins en recrutement des entreprises via des forums stages-emplois et alternance, l'Université de Strasbourg est le premier acteur de la formation continue en Alsace.

Ces interactions sont particulièrement fortes dans le domaine de la santé, importante à Strasbourg, notamment au travers du partenariat avec [l'Institut de chirurgie guidée par l'image](#) (IHU de Strasbourg), et le campus des technologies médicales Nextmed, remarquables exemples de partenariat public-privé.

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr

www.unistra.fr